

## Conseil Municipal du 13 février 2024

### Extrait du registre des délibérations

D 7-1/2024

Motion déposée  
par le groupe  
minoritaire « osons  
l'alternative  
citoyenne »  
concernant la zone  
a faible émission

–

Mobilité de la  
Métropole  
Européenne de  
Lille

#### Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 25

Absent : 0

Excusés-représentés : 8

Votants : 33

Le Maire, soussignée,  
certifie que la liste des  
délibérations a été  
affichée dans les délais  
légaux.



#### Conseillers en exercice

##### Présents :

Mme Elisabeth MASSE, Maire,

M. EURIN, Mme LAHOUSTE, Mme FARINEAUX, M. LE NEINDRE, M. THIBAUT, Mme SENECHAL, M. HUYLEBROECK, M. GOVAERT, Mme MARCHAND, M. HARDY, M. LOGIER, Mme DURIEUX, M. LESIEUX, Mme RONCHIADIN, Mme SEGUIN, M. ANDRÉ, Mme HENNEBELLE, M. LEBLANC (à partir de 19h54), M. PARSY, M. GARCIA, Mme DUVAUX, M. RICHER, M. MERCIER, Mme BRILLOT, Mme LAURENT.

##### Absents ayant donné procuration :

Mme YAP ayant donné procuration à Mme FARINEAUX

M. GOSTIJANOVIC ayant donné procuration à Mme MASSE

M. LEBLANC ayant donné procuration à M HUYLEBROECK (*jusque 19h54*)

Mme GONZALEZ RUIZ ayant donné procuration à M. EURIN

M. CRUCHET ayant donné procuration à M LE NEINDRE

Mme ANDRÉ ayant donné procuration à M. RICHER

Mme BERTHELOT ayant donné procuration à M GARCIA

M. RENOUF ayant donné procuration à Mme DUVAUX

Mme LAURENT ayant donné procuration à Mme SENECHAL

Mme Joséphine FARINEAUX a été élue secrétaire de séance

#### Rapport de Madame BRILLOT :

Considérant l'exposition des métropolitains à la pollution de l'air, et plus particulièrement aux particules PM 2.5 et ultra-fines exposant les organismes à des risques significatifs pour la santé à tous les âges de la vie, la ville souhaite renforcer son engagement pour la santé des habitantes et habitants et appelle à mobiliser l'ensemble des leviers d'action pour réduire cette exposition et tendre vers les recommandations de l'OMS.

Ainsi, dans le cadre de la consultation publique en cours sur la future ZFE-m métropolitaine à l'horizon 2025, la ville de Saint-André s'inscrit pleinement dans ce futur dispositif à l'échelle des 95 communes et souhaite prendre part activement à la définition des modalités de mise en œuvre afin de garantir l'atteinte des objectifs visés tout en prenant en compte l'accompagnement social nécessaire en direction des métropolitains pour faciliter leur adhésion à la démarche.

**MOTION**

Afin que le dispositif de la future ZFE soit juste et efficace, la Ville de Saint-André souhaite :

- Une adoption progressive du scénario 2 dans lequel seront interdits les véhicules classés Crit'air 4, Crit'air 5 et les véhicules non classés (environ 45 000 véhicules au 1<sup>er</sup> janvier 2025, avec des dérogations pour certains types de véhicules).

En complément de ce choix permettant la diminution la plus forte de polluants liés au trafic routier, la Ville de Saint-André souhaite :

- Le renforcement par la MEL du plan d'accompagnement aux pratiques de mobilité durable (vélo, transports en commun, covoiturage, autopartage, distribution logistique à faible émission, changement de véhicules etc.) notamment à destination des plus modestes ;
- La mise en place d'une dérogation « rouleur occasionnel » par le biais d'un pass « ZFE 24 heures » accessible à tous les véhicules sans distinction de vignette Crit'Air ;
- Le maintien d'un dialogue et d'une concertation approfondie notamment avec les habitants et les acteurs économiques sur les conditions de déploiement de la ZFE-m et son calendrier.
- L'engagement de l'État en matière de contrôle et la création d'une Police Métropolitaine des Transports et de l'Environnement.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Rejette la motion**

*Pour : M. GARCIA, Mme DUVAUX, Mme ANDRÉ, Mme BERTHELOT, M. RICHER, Mme BRILLOT, M. RENOUF*

*Abstention : M PARSY*

*Contre : Mme MASSE, M. EURIN, Mme LAHOUSTE, Mme FARINEAUX, M. LE NEINDRE, M. THIBAUT, Mme SENECHAL, M. HUYLEBROECK, M. GOVAERT, Mme MARCHAND, M. HARDY, M. LOGIER, Mme DURIEUX, M. LESIEUX, Mme YAP, M. GOSTIJANOVIC, Mme SEGUIN, M. ANDRE, Mme HENNEBELLE, M. LEBLANC, Mme GONZALEZ, M. CRUCHET, M MERCIER, Mme LAURENT.*

*Ne participe pas au vote : Mme RONCHIADIN*

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Le Maire,**



Elisabeth MASSE

**Le Secrétaire de séance,**

Joséphine FARINEAUX